

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Collectivités Territoriales, principalement les Communes, exercent, de par la Loi, des compétences dans des domaines étroitement liés à l'efficacité énergétique, en l'occurrence l'éclairage public, l'urbanisme, les transports publics urbains, ainsi que les bâtiments publics locaux. De ce fait, elles deviennent un acteur privilégié dans les stratégies nationales en matière de développement durable et jouent un rôle décisif pour relever le défi de la transition énergétique du Royaume conjuguée au développement des énergies renouvelables.

Partant de cet enjeu, ainsi que du rôle du secteur financier en matière d'efficacité énergétique, le Fonds d'Équipement Communal (FEC), en coordination avec des partenaires nationaux et étrangers, a organisé une journée de sensibilisation sous le thème « *L'efficacité énergétique dans les villes, un enjeu stratégique* », le 20 janvier 2016 au Centre de Conférences du Ministère de l'Intérieur.

Cette journée, a été marquée par la participation d'acteurs de premier plan, à savoir, des présidents de Communes, des représentants des différents ministères, l'ADEREE, la SIE, MASEN, IRESEN ainsi que des bailleurs de fonds (Banque Mondiale, AFD, BERD et KFW). A cette occasion, les responsables locaux ont été sensibilisés autour de questions inhérentes à l'efficacité énergétique tout en obtenant des réponses concrètes, adaptées au contexte local, pour lever les principales barrières à la promotion d'initiatives locales en la matière.

Au cours de cette rencontre, les participants ont insisté sur l'opportunité du recours à l'efficacité énergétique, lequel, au-delà de ses retombées au niveau environnemental, représente pour les villes un important gisement d'économie d'énergie qui aura un impact direct sur la réduction de la facture énergétique qui pèse lourdement sur les charges de fonctionnement des villes. L'économie d'énergie résultant des projets d'efficacité énergétique, qui peut atteindre 40% de la facture énergétique, leur permettra de rationaliser leurs dépenses de fonctionnement et, par conséquent, d'optimiser leur capacité d'investissements.

Néanmoins, les projets d'efficacité énergétique s'inscrivent dans une politique étalée dans le temps et qui, par conséquent et au regard de la dépendance énergétique du Royaume, devrait être dissociée de la baisse actuelle du cours des hydrocarbures. Les exécutifs locaux sont donc appelés à intégrer une démarche d'efficacité énergétique dans l'ensemble de leurs appels d'offres et peuvent compter en cela sur l'assistance et l'accompagnement des différents départements ministériels concernés.

L'orientation d'efficacité énergétique devient également prioritaire pour le secteur des transports dès lors qu'il absorbe 38% de la consommation d'énergie et constitue l'une des principales niches qu'il convient d'exploiter pour favoriser la réalisation des objectifs de l'efficacité énergétique.

L'intégration de cette dimension devrait également se traduire par une plus grande implication des villes en matière d'urbanisme, notamment en dépassant la grille classique par une meilleure normalisation urbaine dans les opérations immobilières et en mettant l'accent sur l'orientation des bâtiments de sorte à réduire les besoins en énergie.

Lors de cette rencontre, les participants ont soulevé la complexité inhérente au montage de projets énergétiques qui exigent une expertise spécialisée ainsi que la nécessité de structurer des partenariats pour optimiser la gestion énergétique de leurs services publics.

A ce niveau, les Sociétés de Développement Local (SDL) représentent, entre autres modes de gestion, un moyen approprié pouvant améliorer la gouvernance du service public local dès lors que son montage institutionnel permet à la Collectivité Territoriale concernée d'avoir un droit de regard sur la gestion du service public tout en y associant des opérateurs techniques qualifiés qui permettront d'alléger la pression financière sur les budgets locaux.

Ainsi, cette journée de sensibilisation a tenté d'apporter des réponses à l'ensemble des préalables soulevés dès lors qu'elle a été l'occasion pour les villes de mobiliser les partenaires institutionnels, techniques et financiers pour l'opérationnalisation de montages institutionnels et financiers de projets d'efficacité énergétique. Les participants ont également saisi l'opportunité de la présentation des expériences de certaines villes en matière de gouvernance contractuelle des réseaux d'éclairage public dans le cadre de SDL dans la perspective de leur reproduction au niveau de nouvelles villes du Royaume.

A la clôture de cette rencontre et en vue d'accompagner les villes dans la concrétisation de projets énergétiques, le FEC a annoncé qu'il envisage de mettre en place une "Ligne de Crédit Verte" dédiée spécifiquement au financement des projets de développement durable et de préservation de l'environnement.

Pour assurer un meilleur suivi des Collectivités Territoriales dans le domaine de l'efficacité énergétique, le FEC prévoit de mettre en œuvre un programme d'action en matière d'organisation de nouvelles journées autour des thèmes suivants :

- Efficacité énergétique et transports publics urbains ;
- Formation dans le domaine de l'éclairage public ;
- Sociétés de Développement Local et gestion des services publics locaux ;
- Optimisation du recouvrement de la fiscalité locale.

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la préparation de la participation du FEC à la COP 22 qui sera organisée par le Maroc en novembre 2016.